

## LIVRET D'ACCUEIL

Siège social : Parc Eurasanté Est  
235 Av. de la Recherche Entrée A  
59120 Loos

Antenne : Immeuble "Les Capets"  
3 Rue Vincent Auriol  
80000 Amiens

☎ 03-20-16-56-10

✉ [contact@crehpsy-hdf.fr](mailto:contact@crehpsy-hdf.fr)

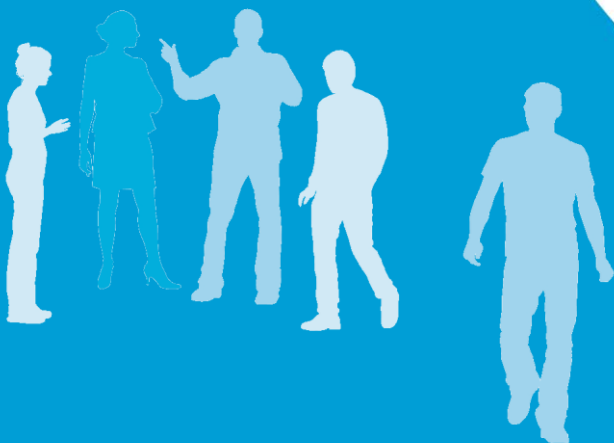
Jours et horaires d'ouverture :

Les lundis de 13h30 à 17h00

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30

et de 13h30 à 17h00

Fermé les premier mardi de chaque mois



*Mis à jour : nov 2023*

## SOMMAIRE

<b>I. Présentation et historique .....</b>	<b>3</b>
<b>II. Les missions.....</b>	<b>4</b>
<b>III. Fonctionnement.....</b>	<b>5</b>
A. Présentation de l'équipe.....	5
B. Les partenaires et périmètres d'intervention .....	5
C. Implantation / locaux .....	6
D. Moyens logistiques .....	6
E. Accès.....	6
F. L'organisation .....	7
<b>IV. Processus d'accueil et d'intervention .....</b>	<b>8</b>
A. Accueil .....	8
B. L'accompagnement.....	8
C. Les ressources .....	9
1. L'espace de documentation .....	9
2. L'annuaire.....	9
<b>V. Droits des usagers, Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance .</b>	<b>10</b>
<b>VI. Droit d'accès et de rectification aux informations personnelles .....</b>	<b>10</b>
<b>VII. Conditions financières .....</b>	<b>10</b>
<b>VIII. Annexe.....</b>	<b>11</b>
Liste des personnes qualifiées.....	11

## I. PRESENTATION ET HISTORIQUE

Le Centre de ressources CREHPSY Hauts-de-France est un service médico-social au sens de la Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale autorisé et financé par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Il y a plus de 10 ans, les associations UNAFAM, AFEJI et La Vie Active se sont associées pour travailler à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique.

A mesure de leurs réflexions, partageant les mêmes valeurs, elles soulignent la nécessité d'accompagner le parcours des personnes avec troubles et/ou handicap psychique et sentent la nécessité de créer un centre de ressources lié à ce domaine.

Plusieurs constats ont en effet été établis :

- ▶ L'isolement des personnes et des familles ;
- ▶ Des structures en nombre insuffisant et mal identifiées ;
- ▶ Un manque d'articulation entre les acteurs ;
- ▶ Des représentations qui freinent l'accès des personnes en situation de handicap ;
- ▶ psychique aux dispositifs de droits commun ;
- ▶ La nécessité d'actions spécifiques (logement, travail, accompagnement) ;
- ▶ Un contexte juridique en faveur de la reconnaissance du handicap psychique.

De cette association est née le Groupement de coopération médico-social (GCMS) visant à créer le **CREHPSY** (Centre de REssources sur le Handicap PSYchique).

Le projet d'un centre de ressources à Lille a donc été rédigé et soumis à l'approbation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France qui en a autorisé l'ouverture un arrêté d'autorisation en date du 10 juin 2013.

Le CREHPSY Nord-Pas-de-Calais a ouvert 2014 avec une ambition : favoriser, par tous les moyens mis à sa disposition, la fluidité des parcours des personnes présentant des troubles et/ou un handicap psychique dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Dans le cadre de la refonte des régions, le 29 décembre 2017, une autorisation d'extension a été accordée au CREHPSY Hauts-de-France afin qu'il déploie ses missions à la région des Hauts- de-France.

L'administration du GCMS est assurée par Monsieur Thomas DEPARDIEU, Administrateur élu par l'Assemblée Générale le 23/10/2023.

🔗 Pour plus d'informations : <https://www.crehpsy-hdf.fr/nous-connaitre.html>

## II. LES MISSIONS

Le CREHPSY Hauts-de-France a pour objectif l'amélioration du parcours et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique dans la région Hauts-de-France à travers des actions d'information, de formation, d'appui à l'évaluation, de mise en réseau et de recherche. Il déploie cet objectif à travers les 5 missions suivantes :

### ❖ Accueil, information et conseil

Cette mission s'adresse aux personnes, à l'entourage et aux professionnels, elle est au centre de nos activités. L'équipe s'appuie sur ses connaissances et son savoir-faire, sur un réseau de professionnels et sur un ensemble de ressources documentaires afin de délivrer des informations et des conseils adaptés et personnalisés.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/accueil-information-conseil.html>

### ❖ Sensibilisation

Cette action apporte des éléments de compréhension générale sur ce que sont les troubles psychiques et le handicap psychique. Cette action se veut accessible à tous.

⇒ Pour savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/rubrique-85.html>

### ❖ Formation

Cette mission favorise la montée en compétence des professionnels en contact avec les personnes en situation de handicap psychique. Ces professionnels ont besoin de repérer les situations de handicap psychique et d'être capable d'anticiper mais aussi de s'adapter aux spécificités de l'accueil et de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/formation.html>

### ❖ Appui à l'évaluation

À la demande des professionnels, le CREHPSY apporte un éclairage sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. À la demande des directeurs ou institutions, il soutient la réflexion et vient en appui à la mise en place des dynamiques de changement des organisations et des projets de service ou d'établissement.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/1-appui-evaluation.html>

### ❖ Animation et mise en réseau

Echanges de savoirs et de pratiques, valorisation des initiatives et soutien des démarches partenariales par le biais d'actions de communication, de rencontres thématiques, de journées d'information et de l'animation de groupes de travail tel est l'enjeu de cette mission. Un annuaire sur la région Hauts-de-France recensant les ressources dans le domaine du handicap psychique.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/1-appui-evaluation.html>

#### ❖ Études et recherches

Le CREHPSY Hauts-de-France réalise des études et soutient la recherche sur le handicap psychique. Il est à l'écoute des besoins, attentif aux pratiques et dispositifs mis en place. Ses travaux prennent en compte la parole des personnes concernées, des proches et celle des professionnels.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/etudes-recherches.html>

### III. FONCTIONNEMENT

#### A. Présentation de l'équipe

Le Centre de ressources sur le handicap psychique (CREHPSY) est animé par une équipe pluri-professionnelle composée de la façon suivante :

- ▶ 1 Directrice
- ▶ 1 Assistante de direction
- ▶ 1 Secrétaire
- ▶ 1 Psychiatre
- ▶ 3 Psychologues
- ▶ 1 Chargé de mission
- ▶ 1 Chargé de formation
- ▶ 1 Chargée d'insertion professionnelle
- ▶ 1 Chargé de parcours social
- ▶ 1 Chargée d'insertion socio-professionnel
- ▶ 1 Documentaliste/Administrateur web

#### B. Les partenaires et périmètres d'intervention

Le CREHPSY intervient sur l'ensemble de la région des Hauts de France.

Il tisse ainsi des liens avec les acteurs et dispositifs sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France.



C'est un service ouvert à et vers l'extérieur ce qui implique que l'équipe intervient dans nos locaux mais également au sein de l'environnement de la personne concernée, qu'il soit géographique, familial, professionnel ou social.

Notre volonté est de pouvoir être sollicités par les différents publics (personnes, familles, professionnels...) mais également de pouvoir s'appuyer sur les ressources existantes de la région.



## C. Implantation / locaux

Le CREHPSY est implanté sur deux sites géographiques.

<b>Adresse du siège social</b>	Parc Eurasanté Est 235, avenue de la Recherche Entrée A 4 <sup>e</sup> étage 59120 LOOS	
<b>Adresse de l'antenne d'Amiens</b>	Immeuble "Les Capets" 3 rue Vincent Auriol 3e étage 80000 Amiens	

Les locaux sont équipés de :

- ▶ bureaux individuels et/ou collectifs ;
- ▶ salle de réunion ;
- ▶ salle de formation ;
- ▶ espace d'attente et d'accueil.

Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, un ascenseur est disponible sur chacun des sites.

## D. Moyens logistiques

Le CREHPSY veille à pouvoir réaliser ses missions sur l'ensemble des Hauts de France. Afin de pouvoir intervenir sur l'ensemble du territoire le service dispose de 7 véhicules de service et chaque professionnel est équipé d'un ordinateur portable. Le Service dispose également d'un service de téléphonie RAINBOW permettant de réaliser des communications téléphoniques internes et externes.

## E. Accès

### ▶ Site de Loos



**Accès piétons :**



**En métro**



Prendre la ligne 1, direction CHR B Calmette. Descendre à l'arrêt « CHR B Calmette » (terminus). Prendre la direction de l'Institut de formation en kinésithérapie par la rue du professeur Laguesse puis continuer sur l'avenue de la Recherche. Temps de trajet : 5 mn. Le CREHPSY se trouve au n°235 de l'avenue de la recherche, entrée A.



Prendre la ligne 52 ou liane 2. Descendre à l'arrêt Laguesse. Le CREHPSY se trouve au n° 235 de l'avenue de la recherche, entrée B. Temps de trajet : 1 mn.



Sur l'A25 E42, prendre la sortie Centre Hospitalier. Suivre la direction CHRU Parc Eurasanté Est, Institut de formation en kinésithérapie.



**Accès piétons :**



Arrêt Gare du Nord ou Ligne L3 arrêt René Goblet ou Ligne B15 arrêt Joffre



Prenez le boulevard de Belfort, puis à droite rue Georges Antoine, puis à gauche rue Vincent Auriol. Temps de trajet : 5 mn.



Suivre le Centre-ville d'Amiens et/ou la Chambre de Commerce et d'Industrie. L'entrée du bâtiment se situe face au Lycée Madeleine Michélin.

## F. L'organisation

Les équipes se réunissent tous les lundis matin en réunion d'équipe afin de faire le point sur :

- La veille ;
- L'actualité ;
- Les missions
- L'organisation du service.

En cas de difficulté particulière rencontrée sur un accompagnement le sujet est abordé en réunion d'équipe, si des éléments médicaux doivent être abordés, la situation est, dès lors, analysée entre les psychologues et le médecin psychiatre.

Tous les professionnels participent à ces réunions de service, des comptes-rendus permettent d'assurer la continuité de transmission des informations aux éventuels absents.

Chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois une réunion « Team Building » est mise en place elle permet de travailler sur des projets transversaux.

Des groupes de travail sont également mis en place sur différentes thématiques (communication, sensibilisation, etc.)

#### **IV. PROCESSUS D'ACCUEIL ET D'INTERVENTION**

##### **A. Accueil**

- ▶ Lors du premier contact (visite, téléphone ou email), un professionnel vous demande quelques informations (motif de votre appel, coordonnées) et enregistre votre demande.
- ▶ La demande est adressée vers le professionnel du CREHPSY compétent .
- ▶ Le CREHPSY dispose d'un logiciel d'enregistrement et de suivi du traitement des demandes.

##### **B. L'accompagnement**

Le CREHPSY Hauts-de-France a pour objectif l'amélioration du parcours et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique.

- ▶ Il se positionne en tant que centre ressource grâce à l'expertise de son équipe pluriprofessionnelle ;
- ▶ Il accompagne ponctuellement les personnes concernées, leurs familles et les professionnels qui le sollicitent ou qui lui sont orientées ;
- ▶ Il apporte des réponses adaptées et individualisées en fonction des besoins grâce à l'écoute et la relation d'aide mise en œuvre ;
- ▶ Il ne se substitue pas aux dispositifs existants et ne pose pas de diagnostics : il agit en tant que connecteur. Il intervient en complémentarité, en soutien et en cohérence avec les autres partenaires locaux à qui il passe le relais (ex : Partenaires sanitaires, médico-sociaux, sociaux, associatifs, bailleurs, employeurs, ...).

Pendant la durée de l'accompagnement, les informations strictement nécessaires et relatives aux actions menées sont consignées, avec votre accord..

Suite à l'analyse de la demande, le CREHPSY peut être amené à mobiliser les équipes de secteur, le réseau, les personnes ressources et les associations dans le respect de la confidentialité et de l'échange d'informations à caractère secret. La transmission des informations à un Tiers ne se fait qu'à la suite du consentement de la personne concernée, le tout matérialisé par la signature d'un document de consentement



## C. Les ressources

### 1. L'espace de documentation

L'espace de documentation propose, gracieusement, à la location (avec frais d'envoi et de retour offerts), des ouvrages, des jeux éducatifs, des DVD. L'ensemble des éléments référencés sont visibles sur le site via le lien suivant :

<https://crehpsy-documentation.fr/>

L'espace est accessible librement, à LOOS durant les heures d'ouverture du CREHPSY. Nous disposons également d'ouvrage sur le site d'Amiens.

Si vous souhaitez être aidé dans votre recherche, il est préférable de prendre rendez-vous avec le documentaliste qui pourra sélectionner les documents en lien avec votre demande.

L'espace de documentation propose un service de prêt gracieux.

La copie d'une pièce d'identité est exigée pour le prêt des ouvrages ainsi que le remplissage d'un formulaire d'emprunt.

### 2. L'annuaire

L'objectif principal de cet annuaire de ressources est de proposer une information en ligne, mise à jour régulièrement et consultable par tous afin d'informer sur les ressources disponibles dans le champ du handicap psychique à l'échelle des Hauts-de-France.

Ainsi les buts de ce répertoire de ressources sont doubles :

- ▶ Présenter et donner accès aux ressources existantes dans le champ du handicap psychique sur les Hauts-de-France ;
- ▶ Éclairer le public sur le handicap psychique en lui donnant de la visibilité.

Ce guide de ressources s'adresse :

- ▶ A toute personne intéressée quel que soit son statut,
- ▶ Aux personnes concernées,
- ▶ Aux familles et aux proches,
- ▶ Aux professionnels accompagnant un public en situation de handicap psychique,
- ▶ et à toutes personnes intéressées et désirant se renseigner sur les ressources existantes.

L'intégration et la mise à jour d'une ressource dans ce répertoire sont à l'initiative de l'organisme lui-même.

Tout organisme peut faire la demande d'intégrer ce répertoire en contactant le documentaliste par mail [documentaliste@crehpsy-hdf.fr](mailto:documentaliste@crehpsy-hdf.fr) ou par téléphone 03 20 16 56 10.

L'annuaire est consultable 24h/24 via le lien suivant :

<https://www.crehpsy-hdf.fr/annuaire>

## **V. DROITS DES USAGERS, PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE ET PREVENTION DE LA MALTRAITANCE**

Le CREHPSY est inscrit dans une démarche de promotion de la Bientraitance et Prévention de la Maltraitance conformément à la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre » - Mise en ligne le 01 juil. 2008

L'utilisateur et/ou son représentant légal a la possibilité de signaler directement tout acte de maltraitance auprès des autorités compétentes par le biais d'un numéro de téléphone national : 3977.

Ou en contactant l'ARS Région Hauts de France

- adresse électronique : [ars-hdf-signal@ars.sante.fr](mailto:ars-hdf-signal@ars.sante.fr)

- numéro de téléphone : 03.62.72.77.77 - télécopie : 03.62.72.88.75

Quatre documents sont à votre disposition, dans la salle d'attente pour votre information :

- ▶ la charte des droits et libertés de la personne accueillie au sein du CREHPSY ;
- ▶ le livret d'accueil,
- ▶ le règlement de fonctionnement
- ▶ le projet de service.

En cas de litige avec le service, vous trouverez également la liste des personnes qualifiées, pour faire valoir vos droits en annexe à ce livret d'accueil.

Une enquête de satisfaction est effectuée à l'issue des actions dont vous avez pu bénéficier. Son analyse donne lieu si nécessaire à des ajustements.

En cas de réclamation, vous pouvez adresser votre requête à la direction du CREHPSY par voie postale ou par courriel adressé à [contact@crehpsy-hdf.fr](mailto:contact@crehpsy-hdf.fr)

## **VI. DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION AUX INFORMATIONS PERSONNELLES**

Vos données peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous pouvez vous opposer au recueil et au traitement des données nominatives vous concernant dans les conditions fixées par la loi précitée.

Conformément à l'article 3 de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie, toute personne a accès aux informations la concernant dans les conditions prévues par la loi ou la réglementation. Les modalités d'accès aux informations sont spécifiées dans le règlement de fonctionnement.

## **VII. CONDITIONS FINANCIERES**

Toutes les actions menées par le CREHPSY sont financées par l'Agence Régionale de Santé Hauts de France (et donc sans coût pour les personnes en demande), à l'exception des formations qui font l'objet d'une facturation (tarif des formations disponible sur notre site interne [www.crehpsy-hdf.fr](http://www.crehpsy-hdf.fr))

## VIII. ANNEXE

### Liste des personnes qualifiées

Suite à l'arrêté n°2013351-0008 du 17 décembre 2013, ont été désignées personnes qualifiées :

#### **Département du Nord**

##### **Territoire de l'Avesnois :**

Denis VANLANCKER 06.88.61.86.92 [vanlancker.denis@gmail.com](mailto:vanlancker.denis@gmail.com)

##### **Territoire du Cambrésis :**

Marie-Pierre SORIAUX 06.80.57.13.48 [mariepierre.soriaux@yahoo.fr](mailto:mariepierre.soriaux@yahoo.fr)

##### **Territoire du Douaisis :**

Jacques DEROEUX 06.09.62.67.69 [jacques.deroeux@gmail.com](mailto:jacques.deroeux@gmail.com)

Robert HIDOCQ 06.61.54.22.72 [robert.hidocq@gmail.com](mailto:robert.hidocq@gmail.com)

##### **Territoire du Dunkerquois :**

Michel DERA EVE 06.78.59.35.05/ 03.28.49.17.69 [michelderaeve59@orange.fr](mailto:michelderaeve59@orange.fr)

##### **Territoire de Flandre Intérieure :**

Jean-Pierre GUFFROY 06.65.74.44.98 [jpguffroy@free.fr](mailto:jpguffroy@free.fr)

##### **Territoire de Lille :**

Jean-Pierre GUFFROY 06.65.74.44.98 [jpguffroy@free.fr](mailto:jpguffroy@free.fr)

Jean-Luc DUBUCQ 03.20.04.54.19 [ildubucq@aliceadsl.fr](mailto:ildubucq@aliceadsl.fr)

Bernard PRUVOST 06.12.99.77.34 [Pruvost-bernard@orange.fr](mailto:Pruvost-bernard@orange.fr)

##### **Territoire de Roubaix-Tourcoing :**

Laurence TAVERNIEZ 06.75.61.32.37 [lotaverniez@gmail.com](mailto:lotaverniez@gmail.com)

Robert HIDOCQ 06.61.54.22.72 [robert.hidocq@gmail.com](mailto:robert.hidocq@gmail.com)

##### **Territoire du Valenciennois :**

Denis VANLANCKER 06.88.61.86.92 [valancker.denis@gmail.com](mailto:valancker.denis@gmail.com)

## Département du Pas-de-Calais

### Territoire de l'Arrageois :

Christian MACHEN 06.70.97.56.34 [christian.machen@orange.fr](mailto:christian.machen@orange.fr)

Jean-Charles PETIT 03.21.41.35.22 [petit.jean-charles@neuf.fr](mailto:petit.jean-charles@neuf.fr)

Michel LEPLAT 06.72.15.35.99 [michel.leplat@cegetel.net](mailto:michel.leplat@cegetel.net)

### Territoire de l'Artois :

René FENET 06.25.57.67.05 [marie-jose.fenet@wanadoo.fr](mailto:marie-jose.fenet@wanadoo.fr)

Micheline DAUTRICHE 06.16.23.87.48 [micheline.dautriche@sfr.fr](mailto:micheline.dautriche@sfr.fr)

### Territoire de l'Audomarois :

Catherine BERTHELEMY 03.21.38.54.60/06.32.20.52.61 [berthelemy.arep@voila.fr](mailto:berthelemy.arep@voila.fr)

Florelle OBOEUF 06.11.74.53.78/03.59.79.52.51 [florelle.oboeuf@hotmail.fr](mailto:florelle.oboeuf@hotmail.fr)

### Territoire du Boulonnais :

Jean HENICHART 03.21.32.11.81/06.52.89.07.56 [jhenichart@sfr.fr](mailto:jhenichart@sfr.fr)

Jean JOLY 06.62.67.04.74 [ja.joly@orange.fr](mailto:ja.joly@orange.fr)

### Territoire du Calaisis :

Philippe FOURNIER 06.87.15.31.64 [philippefournier62@gmail.com](mailto:philippefournier62@gmail.com)

Serge BLANQUART 06.07.86.61.65 [serge.reinemarie@wanadoo.fr](mailto:serge.reinemarie@wanadoo.fr)

### Territoire de Lens-Hénin:

Richard CZAJKOWSKI 03.21.66.96.36/07.88.21.15.63 [richard.czajkowski@wanadoo.fr](mailto:richard.czajkowski@wanadoo.fr)

Marie-Andrée PAU 03.21.72.53.38 [marie-andree.pau@laposte.net](mailto:marie-andree.pau@laposte.net)

### Territoire du Montreuillois-Ternois :

Alain PERARD 03.21.92.26.30/06.58.60.72.64 [alain.perard583@orange.fr](mailto:alain.perard583@orange.fr)

Bertrand GOVART 06.77.42.19.31 [bertrandgovart@hotmail.fr](mailto:bertrandgovart@hotmail.fr)

## **Département de la Somme**

### Pour les usagers d'ESMS pour personnes âgées

Balbina MONTEIRO COUTHINHO 03.60.03.42.96 [personne.qualifiee.bmonteiro@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.bmonteiro@somme.fr)  
Aleth CREPIN 03.60.03.42.98 [personne.qualifiee.acrepin@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.acrepin@somme.fr)

### Pour les usagers d'ESMS pour personnes en situation de handicap

Bruno EHRHARDT 03.60.03.42.94 [personne.qualifiee.behrhardt@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.behrhardt@somme.fr)  
Abderrazek KHELFIAT 03.60.03.42.95 [personne.qualifiee.akhelfat@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.akhelfat@somme.fr)

### Pour les usagers d'ESMS pour enfants relevant d'une protection administrative ou judiciaire ou pour enfant faisant l'objet d'une mesure judiciaire

Anne Marie POULAIN 03.60.03.42.77 [personne.qualifiee.ampoulain@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.ampoulain@somme.fr)

### Pour les usagers d'ESMS pour personnes prises en charge dans les ESMS pour personnes en difficultés sociales ou spécifiques

Aleth CREPIN 03.60.03.42.98 [personne.qualifiee.acrepin@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.acrepin@somme.fr)

Toutes les personnes qualifiées sont saisissables sur les courriels et contacts téléphoniques ci-dessus indiqués et par courrier, avec la mention « ne pas ouvrir par le service courrier ni par le secrétariat », adressé à :

Personnes qualifiées Mme ou Mr.....  
Secrétariat de l'Adjointe à la Directrice générale adjointe des  
Solidarités et de l'insertion  
Centre Administratif Départemental  
Boulevard du Port  
80 026 AMIENS Cedex 1

## **Département de l'Aisne**

### Pour les usagers d'ESMS pour personnes âgées

Nelly GOUJON 03.23.57.42.67 06.88.50.30.85  
Jean-Bernard LACHAMBRE 03.23.97.52.33/06.75.98.23.62 [lachambrejb@wanadoo.fr](mailto:lachambrejb@wanadoo.fr)  
Hugues NIEN 06.09.31.52.04 [hnien@orange.fr](mailto:hnien@orange.fr)

### Pour les usagers d'ESMS pour personnes en situation de handicap

Brigitte HANAUER 06.29.44.54.74 [brigittehanauer@wanadoo.fr](mailto:brigittehanauer@wanadoo.fr)  
Marie Christine PHILBERT 03.23.55.18.52 [philbert.mc@orange.fr](mailto:philbert.mc@orange.fr)  
Sophie VELY 06.08.21.61.99 [sophie.vely@sfr.fr](mailto:sophie.vely@sfr.fr)

### Pour les usagers d'ESMS pour enfants relevant d'une protection administrative ou judiciaire ou pour enfant faisant l'objet d'une mesure judiciaire

Monique JOSSEAUX 06.07.40.16.92 [monique.josseaux@orange.fr](mailto:monique.josseaux@orange.fr)

### Pour les usagers d'ESMS pour personnes prises en charge dans les ESMS pour personnes en difficultés sociales ou spécifiques

Sophie VELY 06.08.21.61.99 [sophie.vely@sfr.fr](mailto:sophie.vely@sfr.fr)  
Jean-Bernard LACHAMBRE 03.23.97.52.33/06.75.98.23.62 [lachambrejb@wanadoo.fr](mailto:lachambrejb@wanadoo.fr)

## Département de l'Oise

ALBER NAKACHE et CHRISTIAN DAVOUST

Pour accéder à la personne qualifiée de son choix, le demandeur d'aide ou son représentant légal doit faire parvenir sa demande :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante [personnes.qualifiee@oise.fr](mailto:personnes.qualifiee@oise.fr)
- Par téléphone
  - 03.44.06.60.06 standard du conseil départemental
  - 03.44.89.61.27 pôle de proximité territorial de l'ARS Haut-de-France
  - 03.44.06.48.00 accueil de la DDCS